Préserver

Protéger

Eduquer

Expertise des nichoirs du Parc du Peuple de l'Herbe

Nichoir installé en 2023 au Parc du Peuple de l'Herbe – PAIKINE/LPO

Saison 2023

Expertise des nichoirs du Parc du Peuple de l'Herbe

Saison 2023

Inventaires et rédaction :

Olivier PAÏKINE, Chargé d'études de la LPO Ile-de-France

Crédits photographiques et illustrations :

O. PAÏKINE, F. DESBORDES

Les photos du présent document ne sont pas libres de droits. Sauf autorisation explicite du propriétaire ou/et du diffuseur de l'œuvre, leurs reproductions, représentations, adaptations ou modifications, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, sont interdites.

Remerciements

Les actions menées par la LPO Ile-de-France n'auraient pu être mises en œuvre sans la confiance et le soutien financier le Conseil départemental des Yvelines.

Nous tenons à remercier Isabelle CHATOUX et Véronique BRONDEAU du Conseil Départemental des Yvelines ainsi que l'équipe de grimpeurs de la société LACHAUX PAYSAGES, pour leur collaboration et leur intérêt pour cette mission.

Fiche de dossier		
	Libellé de la mission	Expertise des nichoirs du Parc du Peuple de l'herbe – Saison 2023
	Maître d'ouvrage	Conseil Départemental des Yvelines
Maître d'ouvrage	Interlocuteur	Isabelle CHATOUX Chef de projet Aménagement et valorisation des espaces naturels Sous-direction des Parcs, Paysages et Environnement Service Gestion et Valorisation des forêts et espaces naturels sensibles Direction de la Culture, de la Nature et des Sports Direction Générale Adjointe Aménagement et Développement Port. : 06 68 97 64 40 ichatoux@yvelines.fr
LPO	Coordonnées	LPO Ile-de-France 26 bd Jourdan, 75014 PARIS Tél. 01 53 58 58 38 ile-de-france@lpo.fr
	N° de dossier	2759
	Responsable du dossier	Marine CORNET Responsable d'équipe du service protection de la nature – Délégation LPO Ile-de-France marine.cornet@lpo.fr

SOMMAIRE

1 Introduction 1
2 Méthodologie 1
2.1 Méthode d'analyse 1
2.2 Phase de terrain 2
3 Types et localisation des nichoirs 2
4 Résultats 2023 7
4.1 Les nichoirs de type M 9
4.2 Les nichoirs de type RG 9
4.3 Les nichoirs de type GDJ et RQFB 10
4.4 Les nichoirs de type CS 11
4.5 Nichoirs de type CH 12
4.6 Nichoir de type Faucon 12
5 Conclusion 13

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Localisation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe 6
Tableau 1 : Bilan d'occupation des nichoirs en 2023 8

1 Introduction

Dans le cadre de la politique de préservation et de valorisation des espaces naturels, le Département des Yvelines a sollicité la LPO afin de contribuer à l'installation et au suivi d'un dispositif de nichoirs au Parc du Peuple de l'herbe.

Une première phase d'installation de 10 nichoirs en bois de type Mésange, Rougegorge et Grimpereau, s'est déroulée en 2016 et une deuxième phase d'installation s'est déroulée en 2017 et a concerné 15 nichoirs en béton de bois de type Mésange, Rougegorge et Chauves-souris.

Suite à cette installation, la première expertise de ce dispositif avait été programmée avant la période de reproduction 2018 mais en raison de problèmes d'inondation du site et compte tenu de la période d'intervention favorable (octobre à février), l'expertise après la période de reproduction 2017 n'avait pu avoir lieu et avait été reportée après la saison de reproduction 2018.

Ce dispositif fait donc l'objet d'une expertise annuelle depuis 2019 et la LPO a de nouveau été missionnée afin de réaliser l'expertise des nichoirs après la saison de reproduction 2023.

En 2022 et 2023, compte tenu de la présence de chenilles processionnaires, le dispositif a fait l'objet d'un renforcement et les expertises ont été couplées à l'installation de nichoirs supplémentaires de type Mésange en ciblant les zones de présence des chenilles.

L'expertise des nichoirs est une opération nécessaire pour contrôler et expertiser le succès de la reproduction dans le nichoir, évacuer les nids anciens afin que les nichoirs aient les meilleures chances d'être de nouveau occupés le printemps suivant, nettoyer le nichoir, contrôler le bon état de l'équipement, contrôler le bon état des arceaux de suspension et des structures d'attaches et contrôler l'état sanitaire de l'arbre support et de l'innocuité du nichoir.

2 Méthodologie

2.1 Méthode d'analyse

Chaque espèce ou famille d'oiseau utilise un support et une technique particulière pour construire son nid. Il est donc possible d'identifier une espèce qui a utilisé un nichoir pour se reproduire. La structure et les éléments constitutifs du nid retrouvés dans le nichoir après la reproduction sont des moyens discriminants de reconnaissance des espèces.

Après la reproduction, il est possible d'observer, dans les nids, des œufs non éclos et des oisillons morts. Ce sont aussi des éléments qui permettent d'identifier facilement l'espèce qui s'est reproduite. La présence ou l'absence de ces œufs non éclos et oisillons morts permet par ailleurs d'évaluer la mortalité à l'occasion de la reproduction dans les nichoirs.

La prise en compte du résultat de la reproduction dans les nichoirs est un élément important si l'on souhaite préserver au mieux les espèces cavernicoles. L'observation et la compilation des résultats de la reproduction effectuées pendant plusieurs années consécutives permettent d'identifier les secteurs où des échecs de reproduction sont constatés et donc d'adopter des mesures adéquates pour y remédier. Ces mesures prennent alors le plus souvent la forme d'une modification du positionnement du nichoir et du remplacement des nichoirs manquants ou défectueux.

2.2 Phase de terrain

Le contrôle et le nettoyage des nichoirs ont été effectués le lundi 20 novembre 2023.

Le contenu des nichoirs a été analysé par Olivier PAÏKINE, Chargé d'études de la LPO Ile-de-France.

Le nettoyage des nichoirs a été confié à une équipe de grimpeurs de la société LACHAUX PAYSAGES.

3 Types et localisation des nichoirs

Les photos suivantes présentent les visuels des nichoirs en bois installés en 2016. Les nichoirs N1, N2, N3, N4, N5 et N6 sont de type Mésange, le nichoir N7 est de type Grimpereau et les nichoirs N8 et N9 sont de type Rougegorge.

N1	**N2**	**N3**

N4	**N5**	**N6**
N7	**N8**	**N9**

Les photos suivantes présentent des visuels des nichoirs en béton de bois installés lors de la deuxième phase d'installation en 2017.

Mésange

Rougegorge

Rougequeue à front blanc

Chauves-souris (plat et cylindrique)

En 2020, le dispositif installé en 2016 et 2017 a été renforcé par l'installation de 2 nichoirs en béton de bois destinés à la Chouette hulotte car cette espèce avait été contactée suite aux inventaires de l'avifaune réalisés en 2019 dans le cadre du renouvellement de la convention Refuge LPO Collectivités pour la période 2020-2024.

Nichoir type Chouette hulotte n°26 – PAIKINE/LPO

En 2021, ce dispositif a fait l'objet d'un renforcement par l'installation d'un nichoir destiné au Faucon crécerelle. La présence de cette espèce n'est pas une surprise car les milieux ouverts à caractère naturel correspondent tout à fait aux exigences de l'espèce en termes de ressources.
Compte tenu du poids du nichoir et du système de fixation, celui-ci a été installé au niveau de l'observatoire.

Nichoir de type Faucon crécerelle installé au parc du peuple de l'herbe – PAIKINE/LPO

En 2022, les nichoirs manquants ou disparus ont fait l'objet d'un remplacement et le dispositif a fait l'objet d'un renforcement par l'installation de 4 nouveaux nichoirs de type Mésange sur la zone de parking afin de lutter contre la présence des chenilles processionnaires sur cette zone.

Nichoirs de type M installés en 2022 – PAIKINE/LPO

En 2023, 4 nichoirs supplémentaires de type Mésange ont été installés afin de renforcer la lutte contre les chenilles processionnaires et 2 nichoirs de type Rougegorge ont été installés pour remplacer les nichoirs absents ou détériorés.

Nichoirs de type M et RG installés en 2023 – PAIKINE/LPO

La carte 1 présente la localisation et le type de nichoirs installés au Parc du Peuple de l'herbe.

Carte 1 : Localisation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe

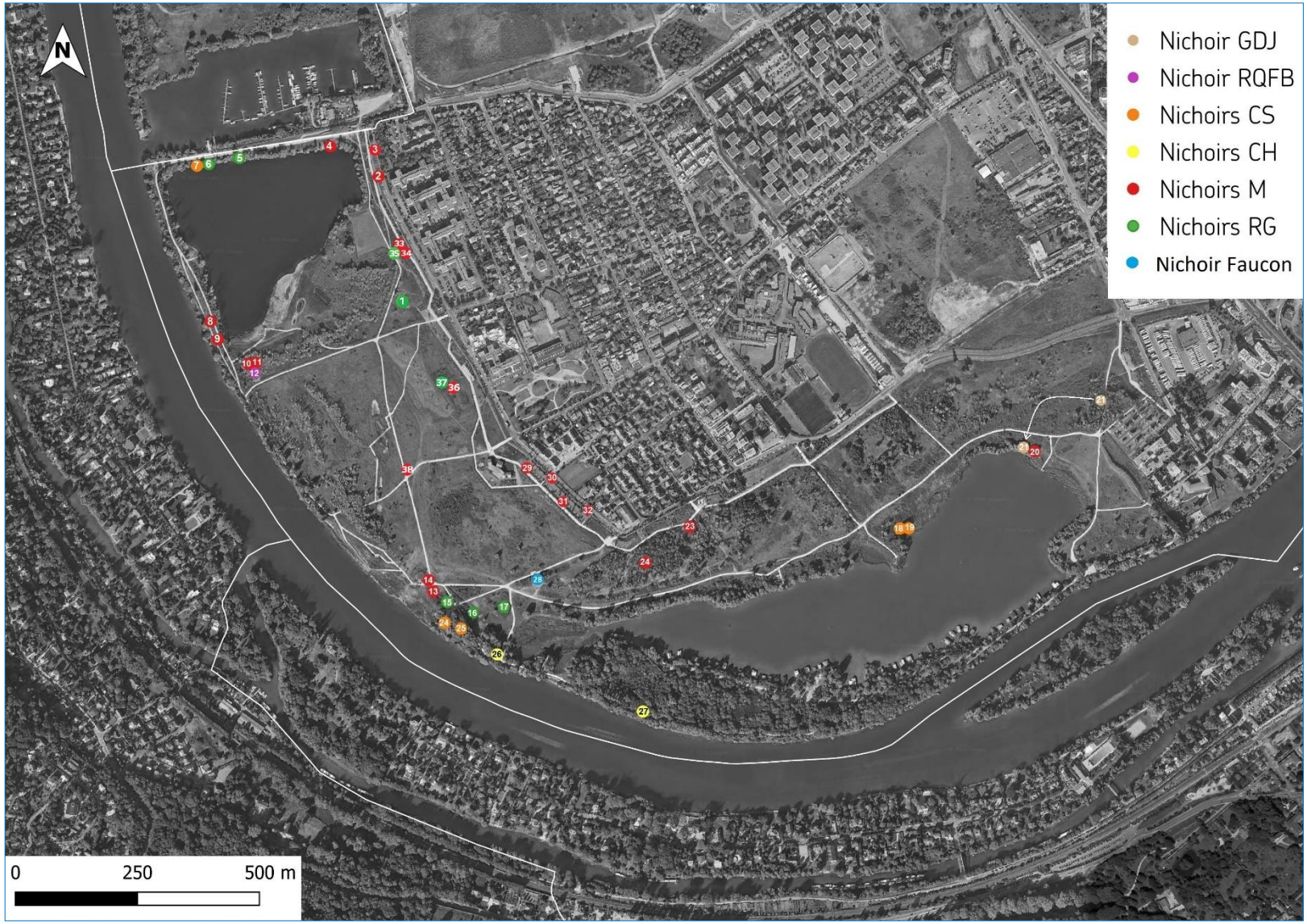

4 Résultats 2023

Le tableau 1 présente le bilan d'occupation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe en 2021. Les champs du tableau sont décrits ci-après :

- **N°** : Numéro de référence du nichoir

- **Type de nichoir** :

- M : Mésange
- RQFB : Rougequeue à front blanc (ouverture ovale)
- GDJ : Grimpereau des jardins
- RG : Rougegorge (ou semi-ouvert)
- CS : Chauves-souris (plat ou cylindrique)
- CH : Chouette hulotte

- **Espèce nicheuse** : espèce(s) ayant occupé le nichoir pour la reproduction.

Ce champ indique quelle utilisation a été faite du nichoir. Plusieurs cas peuvent donc se présenter :

- Si une espèce s'est reproduite avec succès dans le nichoir, le nom de l'espèce est indiqué.
- Si le nichoir présente une ébauche de nid mais l'espèce n'a pas été au terme de la construction du nid, le terme « Ébauche » est indiqué.
- Si le nichoir présente des indices de fréquentation, le terme « Traces » est indiqué.
- Si le nichoir ne présente pas de trace d'occupation, le terme « Vide » est indiqué.
- Si le nichoir n'a pas été retrouvé à son emplacement, le terme « Absent » est indiqué.
- Si le nichoir n'a pas été utilisable pour les besoins de la reproduction, le terme « Non disponible » est indiqué.

- **Œufs non éclos** : nombre d'œufs retrouvés dans le nichoir (œufs clairs ou abandonnés).

- **Mortalité** : nombre d'oisillons retrouvés morts dans le nichoir.

- **Remarques** :
- Autres espèces ayant occupé le nichoir (insectes, mammifères)
- État du nichoir ou des systèmes de fixation
- Modifications apportées 'déplacement, repositionnement)
- Motif de l'indisponibilité (porte absente ou cassée, nichoir détérioré, nichoir disparu, nichoir installé au cours de l'expertise).

Tableau 1 : Bilan d'occupation des nichoirs en 2023

N°	Type	Espèce	Œufs	Mortalité	Remarques
1	RG	Absent			Nichoir bois détérioré
2	M	Mésange charbonnière	2		Nichoir bois
3	M	Absent			Remplacé en 2021, non retrouvé à son emplacement en 2022
4	M	Absent			Remplacé en 2022, non retrouvé à son emplacement en 2023
5	RG	Vide			
6	RG	Vide			
7	CS	Mésange charbonnière		2	
8	M	Mésange bleue	1		
9	M	Mésange charbonnière	1		
10	M	Mésange charbonnière		3	
11	M	Mésange bleue		3	
12	RQFB	Ébauche			Nid de guêpe
13	M	Mésange bleue	1		
14	M	Mésange bleue	2		
15	RG	Vide			Repositionné
16	CS	Vide			Nichoir plat
17	RG	Vide			
18	CS	Vide			Nichoir cylindrique
19	CS	Vide			Nichoir cylindrique
20	M	Vide			Nichoir bois à changer (ouverture agrandi par pic)
21	GDJ	Vide			
22	M	Mésange charbonnière			Nichoir bois, plancher amovible tombé remis en place
23	M	Vide			Nichoir bois, plancher amovible tombé remis en place
24	CS	Vide			
25	CS	Vide			
26	CH	Vide			
27	CH	Écureuil roux			
28	FC	Vide			
29	M	Mésange charbonnière			installé en 2022
30	M	Mésange bleue			installé en 2022
31	M	Vide			installé en 2022
32	M	Mésange bleue		1	installé en 2022
33	M	Non disponible			Installé en 2023
34	M	Non disponible			Installé en 2023
35	RG	Non disponible			Installé en 2023
36	M	Non disponible			Installé en 2023
37	RG	Non disponible			Installé en 2023
38	M	Non disponible			Installé en 2023

Sur les 32 nichoirs installés au parc du Peuple de l'herbe avant la saison de reproduction 2023, 29 nichoirs ont été disponibles et ont fait l'objet d'une expertise.

14 sont de type Mésange (4 en bois et 10 en béton de bois), 4 de type Rougegorge en béton de bois, 1 de type Rougequeue à front blanc (en béton de bois), 2 de type Chouette hulotte (en béton de bois), 1 de type Faucon crécerelle (en béton de bois) et 6 de type Chauves-souris (5 nichoirs cylindriques et 1 nichoir plat, en béton de bois).

2 nichoir de type Mésange (nichoir n°3 et n°4) n'ont pas été retrouvés à leur emplacement tandis que 4 nichoirs de type Mésange et 2 nichoir de type RG ont fait l'objet d'une installation au cours de l'expertise (voir cartographie).

4.1 Les nichoirs de type M

Sur les 16 nichoirs de type M installés avant 2023, 14 ont été disponibles pour la saison de reproduction 2023.

Sur les 14 nichoirs de type M disponibles, 11 nichoirs ont été utilisés par les oiseaux pour la nidification. Le taux d'occupation des nichoirs de type Mésange est donc de 79% en 2023 (80% en 2022).

Ce résultat est tout à fait satisfaisant car les mésanges présentent un intérêt écologique majeur. En effet, sachant que la reproduction est en général meilleure dans les nichoirs que dans les cavités naturelles, les nichoirs jouent donc un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes et de leurs larves, en particulier phytophages, en permettant la naissance d'un grand nombre de jeunes insectivores.

Des retours d'observation confirment ainsi l'intérêt des espèces de mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires (consommées à tous les stades même en hiver), les pyrales ou les carpocapses.
Compte tenu de cet intérêt, 4 nichoirs supplémentaires ont été installés en 2022 au niveau de la zone de parking et 4 nichoirs supplémentaires ont été installés en 2023 sur des zones complémentaires.

4.2 Les nichoirs de type RG

Sur les 5 nichoirs de type RG installés au parc du Peuple de l'herbe, 4 nichoirs ont été disponibles en 2023.

Le nichoir n°1 n'étant plus fonctionnel compte tenu de sa détérioration, celui-ci a été décroché.

En 2023, les nichoirs disponibles de type RG n'ont pas présenté de traces d'occupation, comme les années précédentes, mais ceux-ci restent toutefois utiles car ils conviennent à différentes espèces présentes sur le site (Rougegorge familier, Rougequeue noir, Bergeronnette grise) et restent susceptibles d'être occupés ou de servir d'abri.

Ce résultat peut s'expliquer par le fait que certains types de nichoirs ne présentent pas le même succès d'occupation que les nichoirs de type M. En effet, les mésanges acceptent très rapidement les nichoirs alors qu'il faut parfois attendre plusieurs saisons avant de mettre en évidence l'occupation des nichoirs de type RG (Rougegorge) ou GDJ (Grimpereau des jardins) mais également des nichoirs de type CS (Chauves-souris).

Ce résultat pourrait également être dû au fait que certains nichoirs de type RG sont accrochés en hauteur comme les nichoirs de type Mésange alors que ces nichoirs sont installés en général à faible hauteur (moins d'un mètre) et bien dissimulés dans la végétation afin de limiter les phénomènes de prédation ou de dérangement et d'éviter leur disparition.
Pour cette raison, les 2 nichoirs de type RG installés en 2023 ont été positionnés à faible hauteur.

Nichoir n°37 de type RG installé à faible hauteur en 2023 – PAÏKINE/LPO

4.3 Les nichoirs de type GDJ et RQFB

Comme en 2022, le nichoir n°21 en bois de type GDJ n'a pas été disponible pour la saison 2023 en raison de l'absence du plancher du nichoir (partie amovible).

Compte tenu de cette indisponibilité, ce nichoir a fait l'objet d'un remplacement et d'un repositionnement sur un autre arbre support dans le cadre de l'expertise 2022. Ce nichoir n'a pas présenté de trace d'occupation.

Nichoir de type Grimpereau installé en 2022 – PAÏKINE/LPO

Le nichoir n° 12 de type RQFB a été disponible pour la saison 2023. Ce nichoir a présenté une ébauche de nid d'oiseau mais a en revanche été utilisé par une espèce de guêpe.

4.4 Les nichoirs de type CS

Sur les 6 nichoirs de type Chauves-souris installés, 6 ont été disponibles en 2023.

Ces nichoirs ne montrent pas de trace d'occupation même transitoire par les chauves-souris.

En l'absence d'occupation par les chauves-souris, un nichoir de type CS en béton de bois ont été utilisé par la Mésange charbonnière.

En revanche, aucun nichoir de type CS n'a été utilisés par des insectes (frelons, guêpes, bourdons) qui sont susceptibles de les occuper en raison de leur ouverture réduite.

Nichoirs de type Chauves-souris n°18 et 19– PAÏKINE/LPO

Compte tenu du grégarisme de ces espèces, les nichoirs à chauves-souris ont été positionnés par deux sur le même arbre support ou sur des arbres mitoyens.

Le maintien de ces nichoirs reste utile non seulement pour favoriser l'installation de nouvelles colonies de chauves-souris mais également pour permettre d'accueillir des colonies présentes à proximité dans l'hypothèse où celles-ci soient dans l'obligation de trouver de nouveaux gîtes suite à un dérangement (occupation de leur gîte par d'autres espèces, travaux de rénovation, d'entretien ou de destruction de bâtiments).

De plus, en fonction du temps de résidence des individus à l'intérieur du gîte et du type de gîte (ouverture en bas ou non), les traces de présence peuvent être difficiles à mettre en évidence et il est donc tout à fait possible que ces gîtes soient quand même utilisés de manière transitoire.

4.5 Nichoirs de type CH

Les 2 nichoirs de type Chouette hulotte installés au parc du Peuple de l'herbe ont été disponibles en 2023.

Ces deux nichoirs ne montrent pas de trace d'occupation par cette espèce mais en son absence, le nichoir n°27 a été utilisé comme gîte hivernal par l'Écureuil roux (comme en 2021 et 2022).

Nichoirs n°26 et 27 de type Chouette hulotte – PAIKINE/LPO

4.6 Nichoir de type Faucon

Le nichoir de type Faucon installé en 2022 a été disponible pour la saison de reproduction 2023 mais ne montre pas de trace d'occupation par cette espèce.

Faucon crécerelle mâle et femelle - ©F.DESBORDES/LPO

Comme pour d'autres types de nichoirs, il faut attendre en général plusieurs saisons avant de procéder à un déplacement en raison d'une absence d'occupation. Il se pourrait que la hauteur de suspension de ce nichoir soit un facteur limitant et un repositionnement sera envisagé à l'occasion de la prochaine expertise mais les possibilités d'installation sur le site restent limitées.

5 Conclusion

Sur les 32 nichoirs installés au parc du Peuple de l'herbe avant 2023, 28 nichoirs ont été expertisés dans le cadre de l'expertise 2023 et 4 nichoirs n'ont pas été disponibles en raison de leur disparition ou de leur détérioration.

Les nichoirs de type Mésange n°3 et n°4 n'ont pas été retrouvé à leur emplacement alors que ces deux nichoirs avaient déjà fait l'objet d'un remplacement respectivement en 2021 et 2022. Il semble que ces nichoirs ont disparu suite à la chute accidentelle ou à l'abattage des arbres supports.

Sur les 28 nichoirs ayant fait l'objet d'une expertise en 2023, 14 nichoirs sont de type Mésange, 3 de type Rougegorge, 1 de type Rougequeue à front blanc, 1 de type Grimpereau des jardins, 2 de type Chouette hulotte, 1 de type Faucon crécerelle et 6 de type Chauves-souris.

En 2023, 11 des 14 nichoirs de type Mésange ont été occupés par les oiseaux. Le taux d'occupation des nichoirs de type Mésange est donc de 79% en 2023.

Ce taux d'occupation des nichoirs de type Mésange est très satisfaisant car les mésanges jouent un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes et de leurs larves, en particulier phytophages dont les chenilles processionnaires, les carpocapses ou les pyrales.
Compte tenu de cet intérêt, 4 nichoirs de type Mésange ont été installés à l'occasion de l'expertise 2023 afin de renforcer la lutte contre la présence des chenilles processionnaires.

Les autres types de nichoirs ne montrent pas de trace d'occupation à l'exception du nichoir de type Chouette hulotte n°27 qui a été utilisé par l'Écureuil roux pour installer son gîte hivernal.

Le nombre de nichoirs occupés paraît faible au regard du nombre de nichoirs installés mais ce résultat s'explique par le fait que les nichoirs ont été installés récemment et par le fait les mésanges acceptent rapidement les nichoirs qui leur sont destinés tandis que les autres types de nichoir (Rougegorge, Grimpereau, Chauves-souris, Faucon, Chouette) ne présentent pas la même rapidité d'occupation et qu'il faut parfois attendre plusieurs années avant que les espèces ciblées les utilisent ou de procéder à une éventuelle modification de leur emplacement.

Les résultats de l'expertise témoignent du fait que ces cavités artificielles peuvent aussi servir de gite de reproduction ou de refuge hivernal pour des mammifères (lérot, écureuil, martre), des insectes (guêpes, bourdons, chenilles, perce-oreilles, papillons) et des araignées.

Enfin l'expertise annuelle permet vérifier l'état des équipements et de contrôler les systèmes de fixation et ainsi de procéder au remplacement de ces systèmes et des nichoirs manquants ou détériorés.